

Paris construit sa politique de la ville en concertation avec les habitants des quartiers populaires

La réforme de la politique de la ville, votée en février 2014, fait de la participation des habitants un principe structurant. A Paris, que ce soit grâce aux Conseils de quartiers, au budget participatif ou aux concertations relatives aux projets de renouvellement urbains, l'Exécutif parisien est convaincu de longue date qu'une action publique moderne, démocratique et durable ne peut que se fonder sur les attentes, les besoins et les propositions des citoyens.

Avec de nombreux partenaires (bailleurs sociaux, Région Ile-de-France, CAF, Pôle Emploi...) la Ville et l'Etat sont en train de réécrire leur programme d'actions au profit des habitants des quartiers populaires. Ce programme prendra la forme d'un Contrat de ville 2015-2020, qui sera présenté au Conseil de Paris de mars prochain.

Pour nourrir ce futur contrat, Colombe Brossel, adjointe à la Maire en charge de la politique de la Ville, organise une dizaine d'ateliers participatifs, du 5 au 13 décembre. Ils se réuniront sous l'impulsion des équipes de développement local et des mairies d'arrondissement, en lien avec les délégués du Préfet.

Par petits groupes, de façon conviviale, habitants et acteurs associatifs croiseront leurs regards sur leurs quartiers et identifieront des priorités et des moyens d'action, pour améliorer le cadre de vie, favoriser l'accès aux services publics, à l'éducation, à la santé, à la culture ou à l'emploi. Afin de permettre la participation du plus grand nombre, notamment des parents, des animations encadrées par des professionnels seront proposées sur place aux enfants de plus de trois ans.

« Cette démarche participative n'est qu'une étape et se poursuivra au cours des mois à venir », précise Colombe Brossel, « pour associer les habitants des quartiers populaires aux actions et politiques mises en œuvre sur leur territoire ». « C'est avec eux, par et pour eux que nous réécrivons l'avenir des quartiers populaires parisiens », souligne l'adjointe.

10e : samedi 13 décembre 2014, 9h-13h

11e : samedi 6 décembre, 9h30-13h

13e : samedi 6 décembre, 9h15-13h30

14e : samedi 6 décembre, 9h45-13h

17e : samedi 6 décembre, 9h-13h

18e : samedi 6 décembre, 9h30-12h30 puis 13h45-17h et mercredi 10 décembre, 18h45-21h30

19e : vendredi 5 décembre 2014, 17h-19h

20e arrondissement : samedi 6 décembre, 9h-13h puis 14h-17h

Pour toute information complémentaire, les habitants peuvent se rapprocher de leur mairie d'arrondissement ou de l'équipe de développement local de leur quartier.